

C@lan.Com(munal)

Juin 2009

LE MOT DU MAIRE

Ce troisième bulletin Calan.Com(munal) correspond aujourd'hui à une première année de mandature de notre nouvelle municipalité et sonne donc l'heure d'un premier bilan.

Les travaux entamés dès l'automne dernier s'achèvent aujourd'hui.

Le secteur de Beg Er Lann va donc pouvoir connaître rapidement les avantages de l'assainissement collectif. L'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques réalisés par la SDEL va libérer la chaussée de tous ces poteaux en béton, va épurer le ciel de tous ces fils et connexions et permettre d'apprécier l'esthétique des nouveaux réverbères sans parasites visuels.

Ce chantier n'est pas encore clôturé qu'un autre s'ouvre déjà par une première réunion de travail sur le site de Parc Monarc'h, le mardi 19 mai. Les travaux de voirie et d'espaces verts confiés à EGTP vont enfin (disent les habitants du site) se matérialiser avant la fin juillet.

D'autre part, une opportunité s'est présentée à nous par la proposition de Michel Le Danvic de nous vendre son atelier situé près du terrain de foot. Un emplacement idéal et une surface de 240 m² correspondant à nos besoins pour des locaux techniques ! Nous allons enfin pouvoir regrouper toutes les tables, les bancs et autres outils nécessaires à nos associations et à Daniel notre employé communal, dispersés aujourd'hui chez Raval Peinture (louons leur patience !), dans les anciens vestiaires et même hors de la commune dans le hangar de la CUMA. Il sera enfin possible d'imaginer des ateliers techniques dignes de ce nom vu la surface, les sanitaires et le bureau existant.

Toute l'équipe municipale s'est mobilisée dernièrement sur le travail de numérotation des rues. Certains chemins oubliés ou rues nouvellement créées vont retrouver l'ancien nom des parcelles inscrites au cadastre. Le chemin du Clonze Mai (enclos des hêtres), du Buhudec (planté de bouleaux), du Prad Bras (grande prairie) ne rivalisent-ils pas favorablement avec chemin des myosotis, chardonnerets ou autres exemples de la faune ou de la flore ? Vos numéros définitifs sont en cours de communication. Les facteurs de remplacement vont pouvoir enfin faire leur tournée sans appréhender les adresses du type « M. Untel Le bourg 56240 CALAN ».

Nous sommes également en phase d'aboutissement concernant la cession du Parc Nêhué 3 à la société LOTISSAM, avec convention, pour la réalisation du nouveau lotissement. Une réunion visant à lever les dernières inquiétudes des conseillers municipaux et riverains a eu lieu le 27 mai. Dorénavant la signature du compromis de vente et les contacts entre les éventuels acquéreurs et la dite société vont pouvoir se réaliser.

Un éditorial restant limité, je me borne pour l'instant à ces réalisations. Tous nos autres projets sont étudiés en parallèle et je vous tiendrai informés en temps et lieux de leur avancement. Il faut bien que je me réserve quelques sources d'inspiration pour nos prochains bulletins.

Permettez-moi avant l'été de souhaiter d'excellentes vacances à ceux qui vont partir, et une stabilité professionnelle et affective à tous en ces temps difficiles.

Pascal Le Doussal



**CHEMIN du PRAD
BRAS
GRANDE PRAIRIE**

URBANISME

Voirie, assainissement, électrification, eau

La commune compte 26 kilomètres de routes, aussi les travaux d'entretien de la voirie doivent-ils être régulièrement réalisés.

Depuis septembre, les routes de Ty Glas-Kervaillore-Neneslan, Guervihan, Kergueris, Villeneuve ont été revêtues d'un enrobé et une partie de Guervihan en bi-couche.

Pour le Parc Monarc'h les travaux de finition de voirie commencent en juin, pour une durée de 3 semaines environ, les plantations des espaces verts auront lieu en octobre, pour un coût total de travaux de 48 500 €.

Le programme de voirie 2009 (Kergarenne, Villeneuve, rue du Gumenen) ne commencera qu'après l'été les appels d'offres n'étant pas finalisés.



Les travaux d'assainissement sur Beg Er Lann commencés en janvier, arrivent à leur terme. Il ne reste que le raccordement électrique de la station de relevage, route de Kérihuel, pour effectuer les essais et la mise en service des 19 logements à raccorder à compter du 20 juin. Le coût de ces travaux est de 167 013 € subventionnés à hauteur de 50 000 € par le Conseil Général et de 20 000 € par l'Agence de l'Eau. Ont également été effectués des travaux d'assainissement rue du Pales et rue des Étangs qui ont permis le raccordement de quelques maisons. Le coût de ces travaux s'élève à 28 372 €.

Par la même occasion à Beg Er Lann, l'enfouissement des réseaux électriques, téléphoniques et la pose de nouveaux lampadaires plus esthétiques ont eu lieu. Le raccordement des particuliers ainsi que l'enlèvement des poteaux et réseaux aériens n'attendent que l'accord d'EDF.

Le coût de l'enfouissement des réseaux électriques est de 83 000 € dont 29 050 € à la charge de la commune ; pour les réseaux téléphoniques il est de 6 880 € dont 4 130 € à charge pour la commune. Et enfin l'éclairage public représente un coût de 52 600 € dont 39 400 € pour la commune.

En matière **d'électrification**, le transformateur alimentant le bourg, situé route de Guervihan a été remplacé par un autre de plus forte puissance ; une partie des réseaux électriques et téléphoniques a été enfouie à cette occasion.

Des transformateurs ont été mis en place à Manéduel et Ty Glas afin d'apporter un meilleur confort aux villages de Manéduel, Kéralloch, Kervaillore, Ty Glas, Neneslan et Cosquer.

Le réseau d'eau potable a été étendu pour l'alimentation d'une maison à Poulgourio. La canalisation d'eau entre la sortie du bourg et Kerchopine a été remplacée et renforcée permettant une meilleure alimentation du lotissement Lann Vraz ainsi que du bourg.



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le traditionnel repas annuel des personnes âgées s'est déroulé le samedi 6 décembre au restaurant « Le Moulin de Saint Yves » au Bas Pont-Scorff.

45 personnes de plus de 65 ans de la commune ont participé à ce repas dans un cadre magnifique, journée fort appréciée de tous.

Le repas a été précédé de la remise d'un bouquet à la doyenne de la commune Lucie LE NY, absente au repas.

La Banque Alimentaire poursuit sa livraison, tous les 2 mois, des denrées alimentaires qui sont distribuées aux personnes en difficulté économique.

Logements Sociaux

La commune de Calan compte actuellement 2 logements sociaux situés dans les locaux de l'ancien presbytère. Dans le PLU la commune s'est engagée à développer son parc social. Le Morbihan et notamment le secteur sud de la Communauté de Communes connaît un déficit de logements sociaux, le Conseil Général du Morbihan et ses partenaires ont lancé une campagne d'informations auprès des propriétaires et des élus sur le logement conventionné : « ça n'en a pas l'air : le logement social privé c'est gagnant-gagnant » En savoir plus sur www.reseauimmobiliersocial56.fr



Une nouveauté, le RSA revenu minimum de solidarité active

A compter du 1^{er} juin le RSA remplace le RMI (revenu minimum d'insertion) et l'API (allocation de personne isolée). Le RSA a un champ plus large que le RMI puisque des personnes qui travaillent mais dont les revenus sont faibles peuvent sous conditions de ressources y prétendre. Il est possible de vérifier son éligibilité sur des sites internet, pour tous renseignements s'adresser en mairie.

AFFAIRES SCOLAIRES - Année 2008-2009

A l'école du Levant, la rentrée a débuté avec 117 élèves. Pas d'arrivée massive en cours d'année malgré la création de lotissements, les arrivées compensent les départs d'enfants.

École publique du Levant

Participation financière de la commune :

- Fournitures scolaires 35 €/élève
- Activités diverses 33 €/élève
- Calaclé (Réseau d'écoles) 9 €/élève
- Activités périscolaires 586 € pour l'ensemble des élèves
- Heures musicales 300 € pour les 5 heures

Achat de matériel :

- Matériel de gymnastique 3 250 € (2008)
- Mobilier 1 100 € (2008)
- Deuxième tranche des anti-pinces doigts 1119,45 € (2008)
- Ordinateurs et matériel audiovisuel (lecteurs CD et DVD, rétroprojecteur...) 3 000 € (2009)
- 20 couchettes empilables pour la sieste des enfants afin de remplacer les matelas mousse et d'assurer l'accueil de jeunes enfants 763 €.
- Le tapis de sol du toboggan de la cour de récréation a été changé, les dalles seront faites cet été.
- La cantine a été rajeunie avec l'achat de tables et de chaises de couleur pour rendre les repas plus agréables pour un montant de 4 663,80 €.



Écoles privées

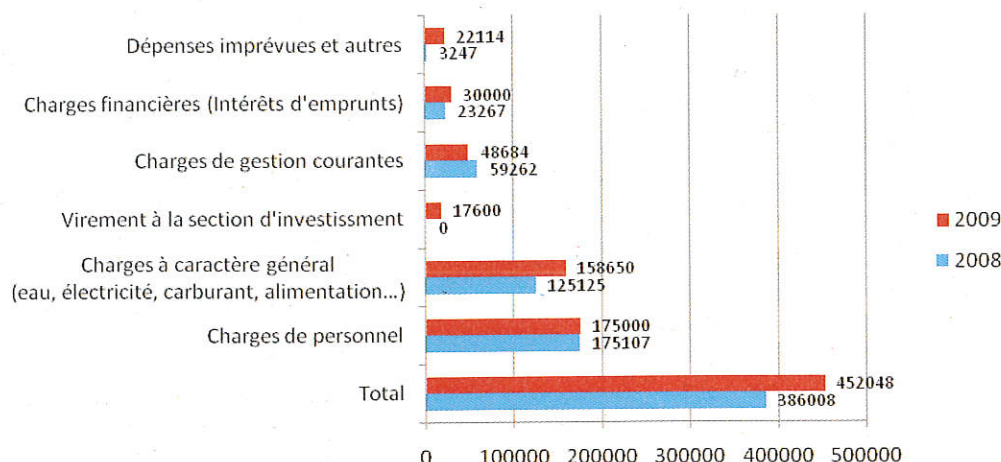
Pour les enfants scolarisés dans le privé, une subvention de 59 € par élève est versée à l'Ogec.

Le service minimum :

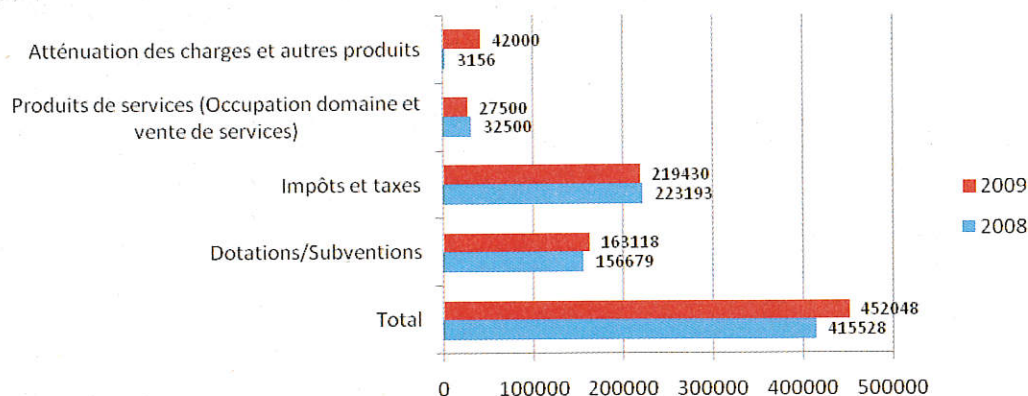
Le gouvernement nous demande d'accueillir les enfants les jours de grève. Lors de la dernière journée de grève le nombre d'enfants était plus important. Trois personnes se sont portées volontaires pour ce service mais cela reste malgré tout difficile à planifier et il faut être conscient que les conditions d'accueil d'enfants d'âges très différents ne peuvent être optimales.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2009

DEPENSES



RECETTES



QUESTION-RÉPONSE

Un nom de rue, un numéro, pour quoi faire ?

Depuis quelques mois Calan se dote peu à peu de noms de rues et de numéros, pourquoi est-ce devenu indispensable et quel en est l'intérêt ?

Le nombre de nouvelles constructions a rendu indispensable une dénomination et une numérotation précises de toutes les habitations, ce qui est exigé par la poste.

Cette précision présente de multiples avantages pour chacun :

- livraison à domicile plus sûre (distribution du courrier, commandes par correspondance, livraisons diverses...)
- accès aux soins et aux services à domicile plus facile (médecins, services de secours, service des eaux...)

Elle facilite, sécurise et accélère le travail de nombreux intervenants :

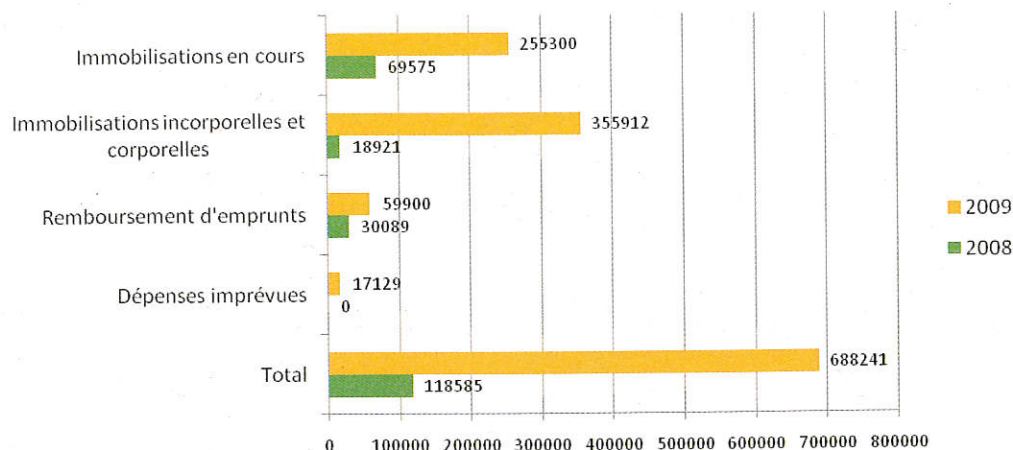
- médecins, infirmiers, services à domicile
- pompiers, service des eaux, électricité...
- facteur pour qui la précision de l'adresse est indispensable.

Pour compléter cette rubrique rappelons qu'il est indispensable de faire figurer sur les boîtes aux lettres les noms des habitants de la maison notamment dans les villages où il n'y a pas de numéro. Cela peut éviter des confusions regrettables.

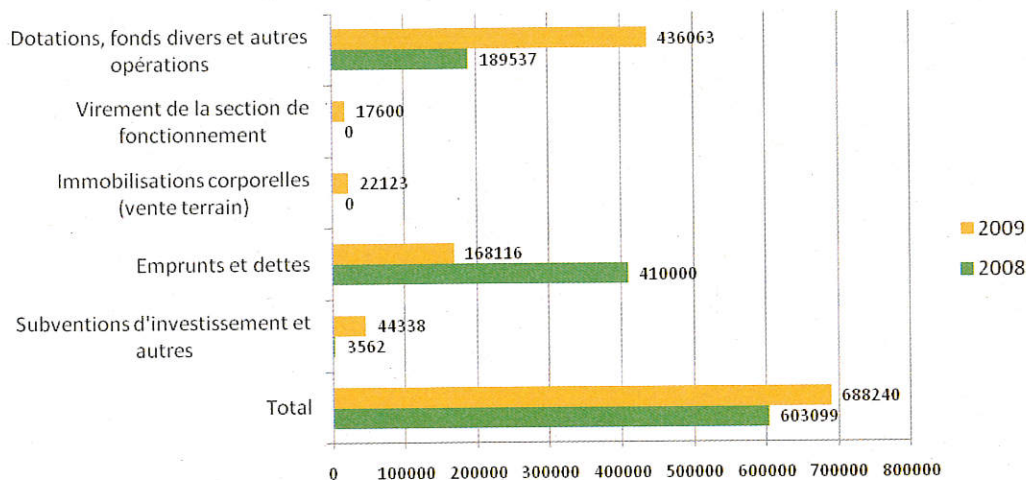


BUDGET D'INVESTISSEMENT 2009

DEPENSES



RECETTES



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Feux de jardins et règles de bon voisinage

En ce qui concerne les feux de végétaux coupés, la législation est la suivante :

- Autorisé du 1^{er} novembre à fin février.
- Autorisé, après déclaration en mairie, du 1^{er} mars au 30 juin et au mois d'octobre.
- Interdit le reste de l'année.

Nous vous rappelons qu'il est interdit de brûler des déchets ménagers.

Le grenelle de l'environnement s'est fixé pour objectif de réduire les émissions de gaz à effet de serre et a permis à chacun de prendre conscience de son rôle pour préserver notre planète. Les feux domestiques constituent une source non négligeable d'émission de CO₂. C'est pourquoi, nous vous invitons à déposer vos déchets verts en déchetterie. Vous pouvez aussi utiliser un broyeur qui vous fournira de la matière pour votre potager (compost ou paillage).

De plus, afin que chacun puisse profiter pleinement de son jardin quand les beaux jours arrivent, les activités bruyantes de jardinage et de bricolage sont autorisées

- de 8h30 à 19h les jours ouvrables,
- de 9h à 12 h et de 15h à 19h les samedis,
- de 10h à 12h les dimanches et jours fériés.

Il est important que chacun de nous fasse appel sinon à son civisme du moins à sa courtoisie afin d'éviter les conflits de voisinage inutiles. Bon été à tous !



ARRIVÉE DE MARTINE LEFÈVRE

Nadia Helo, notre secrétaire de mairie, est secondée à mi-temps par Martine Lefèvre. Son expérience dans d'autres communes lui permet d'assurer l'accueil du public, l'état civil, l'urbanisme.

Nadia pourra ainsi se concentrer davantage au travail de fond que représentent le budget, la comptabilité, la gestion dans la pièce à l'arrière de l'accueil.

Précision : l'adresse mail de la mairie est mairiecalan@wanadoo.fr et celle de la commission en charge du bulletin est calan.com@orange.fr



PASSEPORTS BIOMETRIQUES

Depuis le 27 mai la mairie de Calan n'est plus habilitée à instruire les demandes de passeport. Vous pouvez vous adresser indifféremment aux mairies suivantes : Plouay, Hennebont... Pour tout renseignement, s'adresser à la mairie de Calan.

LES FOULÉES CALANAISES ET LE 20^e GRAND PRIX CYCLISTE LES 18 ET 19 AVRIL



Les enfants ont ouvert les festivités, ils ont donné toute leur énergie pour obtenir le trophée du vainqueur de chaque catégorie sous les encouragements de nombreux papas et mamans.

Pour la première fois, une course nature a été organisée sur les chemins de randonnée. Félicitations aux 86 participants, à Fabrice Evanno 1^{er} en 45 minutes, à Manuelle Beaulieu 1^{re} en 56 minutes et aussi à Brigitte Jaffrelot, seule calanaise, qui a terminé sous la pluie.

Dans la soirée le jambon à l'os cuisiné par Dédé et son équipe a connu un vif succès. Le dimanche, le 20^e grand Prix cycliste a été supporté par de nombreux spectateurs et connaisseurs de la petite reine. Nathalie Cadol s'est imposée chez les féminines et Quentin Le Gal a remporté le 20^e grand prix après une course très disputée.

SPORT ET LOISIRS EN FÊTE

La journée intercommunale « Sport et Loisirs en Fête » poursuit le tour des communes du canton. Après Quistinic, Calan et Inguiniel, cette manifestation se déroule cette année le 13 juin à Bubry. Cette journée définie comme un festival des loisirs se veut un événement convivial, ludique ouvert à tous et intergénérationnel.

CÉRÉMONIE DE CITOYENNETÉ

Au cours de la cérémonie de citoyenneté du 9 mai, la 1^{re} carte électorale a été remise aux 18 nouveaux jeunes électeurs de la commune. Le maire leur a lu les droits et les obligations de tout citoyen français. La cérémonie s'est poursuivie par des échanges autour du pot de l'amitié.

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Une formation sur le portage des enfants s'est déroulée le 29 avril et le 3 juin à la salle polyvalente de Calan pour 15 assistantes maternelles du réseau.

Elle avait pour but de faire prendre conscience des gestes et postures à modifier au quotidien afin de prévenir les douleurs de dos. De plus, une analyse de pratique leur a permis d'échanger avec une psychologue le 10 mars.

Cette expérience enrichissante sera renouvelée en octobre prochain.

Si vous souhaitez devenir assistante maternelle, vous pouvez contacter pour tous renseignements le service de PMI au 02 97 33 31 77 ou le RAM au 02 97 33 28 84.



PRÉVENTION SÉCURITÉ ROUTIÈRE

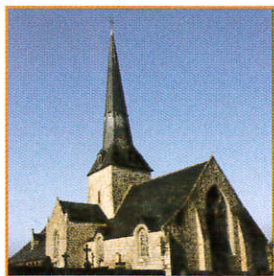
Les enfants de l'école du Levant ont participé au concours de dessin « Gastounet » afin de faire passer un message sur la sécurité. Une commission municipale a sélectionné des dessins par tranche d'âge pour qu'ils participent à la sélection départementale. Malgré de bonnes idées et de très beaux dessins aucun de ces dessins n'a été retenu pour faire l'affiche pour cette année. Merci à tous les enfants pour leur participation.

Le mercredi 8 avril 2009, l'adjudant Hernot de la brigade motorisée d'Auray est intervenu auprès des personnes de plus de 60 ans en partenariat avec le club du 3^e âge pour évoquer le permis à point, l'alcool au volant, le code de la route. Tous ces thèmes ont suscité des questions intéressantes, dans une bonne convivialité.



Une journée de sensibilisation sera proposée le samedi 19 Septembre 2009 de 10h à 17h au terrain de foot sous forme d'atelier gratuit et ouvert à tous, au programme :

la voiture test choc, simulation d'alcoolémie avec les lunettes, tester vos réflexes, tester vos connaissances du code de la route, appareil de contrôle de vitesse pour la journée.



JOURNÉE DU PATRIMOINE

Elle aura lieu le dimanche 20 septembre 2009 et pour la première fois la commune de Calan participera à cette manifestation. Un accueil sera assuré à l'église de 10h à 12h et de 14h à 18h. Des photos et des documents sur l'église et sa restauration seront présentés. Cette journée est en cours de préparation, si vous souhaitez participer, contactez-nous.

INFOS

Station d'épuration

Le vandalisme et la destruction gratuite sont aujourd'hui un fléau de notre société.

Nous avons dernièrement échappé à une catastrophe sanitaire et économique à la station d'épuration. Le système de dégreillage a été volontairement bloqué par un madrier. Sans la vigilance de Daniel notre employé communal, imaginons les conséquences de cet acte stupide et criminel. Il est tellement facile de s'attaquer au bien public dans le seul souci de nuire !

La population ne peut rester indifférente à de tels actes. Ce n'est que tous ensemble que nous pourrons enrayer ce phénomène. Soyons tous vigilants, parents, riverains... De tels agissements sont passibles de poursuites pénales.

Ramassage des ordures ménagères



Les ordures ménagères sont ramassées le mardi sur la commune, il vous est demandé de sortir le lundi soir le sac jaune et le container poignée tournée vers la route pour faciliter le travail des agents.

L'Association Sportive Calanaise

a ouvert un site internet : ascalan.footeo.com
Allez vite le consulter...



BILAN DE L'ÉCOLE

Année scolaire 2008-2009

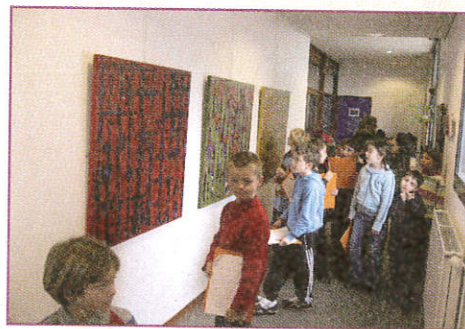
Cette année encore, les élèves de l'école du Levant ont participé à de nombreux projets et travaillé sur différents thèmes pour ouvrir leurs yeux, leurs oreilles et leurs papilles sur le monde...

Pour les maternelles, les thèmes abordés ont été les contes, les animaux (visite du musée de la chauve-souris, visite au zoo de Pont Scorff), les couleurs (thème de la kermesse). Ils ont aussi participé avec entrain au bal breton et échangé lors des rencontres sportives avec le dynamique réseau CALACLE qui réunit les écoles de Calan, Lanvaudan et Cléguer.

L'année scolaire des CP/CE2 a été marquée par un travail de longue haleine en arts plastiques avec l'aide d'une artiste peintre Catherine BOITIER ; ils ont vu son exposition, travaillé avec elle sur la couleur et ont élaboré des projets de mise en couleurs de l'école



dont la peinture d'un muret. Ils ont également participé au cross, au bal breton et ont vu une pièce de théâtre au CDDB de Lorient.



Les élèves de CM1/CM2 ont participé à un concours « Imagine un nouveau monde », organisé par la Cité de la voile Éric Tabarly à Lorient. Après avoir suivi pas à pas le Vendée Globe, ils ont fait partie des 10 classes primées : bravo !! Ils ont donc visité le site dédié au monde de la mer, rencontré des membres du team Banque Populaire, assisté à un spectacle de danse contemporaine et surtout, rencontré le skipper Marc Thiercelin, parrain de ce concours !

Après avoir étudié le livre « Charlie et la chocolaterie », ils ont pu visiter le laboratoire de Monsieur Le Liboux, artisan boulanger et chocolatier de Calan. Quel monde merveilleux que celui du chocolat !

Les enfants ont également su se montrer généreux et solidaires en participant aux virades de l'espoir et au cross de la solidarité organisé par l'USEP durant lequel de très nombreux livres ont été récoltés par le Secours Populaire afin d'être redistribués aux enfants les plus nécessiteux.



Ils ont aussi développé leur éducation à l'image grâce au dispositif « école et cinéma » en visionnant 3 films « Histoire sans fin », « Chantons sous la pluie » et « U » au Cinéville à Lorient.

Bonnes vacances à tous les enfants.

Directeur de la publication :
Pascal Le DOUSSAL

Comité de Rédaction :
Commission bulletin municipal

Crédit Photos : Mairie de Calan

Impression :
I.D.S. Plouay 02 97 33 34 89